



# Accueil de loisirs Orcet

## ACCUEIL DE LOISIRS D'ORCET

### Mercredis & Petites vacances

A l'école Paul BADOR,  
 Avenue Alexandre Rouel – 63670 ORCET  
 De 7h30 à 13h30 / 14h à 18h30  
 Ou 7h30 à 18h30.

### Vacances d'été

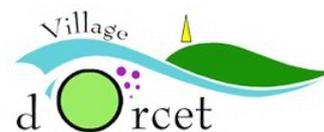
A la salle Jean Moulin,  
 Rue de l'avenir – 63670 ORCET  
 De 7h30 à 18h30.

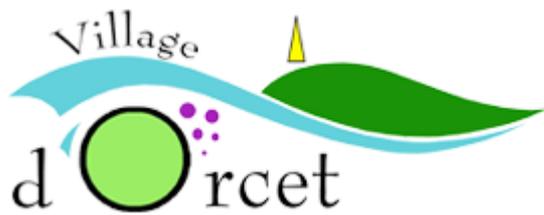
### **Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire**

24 rue de la Narse – 63670 ORCET  
 04.73.69.44.61 - 07.87.62.37.39  
[accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr](mailto:accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr)  
[foyerfjep.orcet@orange.fr](mailto:foyerfjep.orcet@orange.fr)



santé  
 famille  
 retraite  
 services





des familles.

L'accueil de loisirs du FJEP d'Orcet est né à la rentrée 2008. Il succède aux stages multisports ou théâtre-musique et arts plastiques, actions ponctuelles depuis de longues années qui devenaient insuffisantes face aux besoins de garde

Les familles recherchant une structure de proximité, la municipalité d'Orcet a fait le choix d'accorder sa confiance au Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet, en signant un Contrat Enfance Jeunesse incluant l'ouverture les mercredis et les vacances scolaires d'un Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) dans les locaux communaux.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'ALSH est une compétence de la communauté de communes Mond'Arverne communauté.



L'accueil de loisirs dépend du Foyer des Jeunes et d'Education Populaire d'Orcet, sous la responsabilité de sa présidente **BADOR Aleth**.

Les bureaux sont situés au 24 rue de la Narse – 63670 ORCET. Celui-ci est composé de :

- **CAUX Marie-Pierre** → Chargée des inscriptions, de la facturation, de la préparation des salaires et du suivi de la comptabilité,
- **SOUVETON Kevin** → Chargé de communication et coordination des activités du foyer,
- **BIGOURIE Pauline** → Directrice de l'accueil de loisirs,
- **COLLET Damien** → Directeur adjoint de l'accueil de loisirs.

## L'accueil de loisirs à la loupe



### **\* Les enfants en situation de handicap\***

L'ALSH d'Orcet accueille les enfants en situation de handicap. Afin de pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions, un entretien avec les familles sera effectué en amont de l'arrivée de l'enfant.

L'équipe d'animation réfléchira à construire le projet pédagogique en prenant en compte les besoins des enfants. Durant le séjour, l'équipe adaptera les activités pour que celles-ci soient conformes aux besoins et capacités des enfants en situation de handicap. Les animateurs veilleront à respecter leurs rythmes et à leur suivi médical si nécessaire. Un compte-rendu régulier sera fait avec la famille sur la journée de leur enfant. De plus, nous mettons en place, un partenariat avec le DALHIR (Dispositif d'accompagnement de l'humain vers des loisirs intégrés et réguliers) qui subventionne des animateurs supplémentaires pour accompagner des enfants en situation de handicap.

	Mercredis	Petites vacances	Vacances d'été
<b>Capacité d'accueil</b>	<u>100 places :</u> . 30 places moins de 6 ans, . 70 places plus de 6 ans	<u>80 places :</u> . 32 places moins de 6 ans, . 48 places plus de 6 ans.	
<b>Lieux d'accueil</b>	. Ecole Paul BADOR – bâtiment A		. Salle Jean Moulin
<b>Modalités d'ouvertures</b>	. Du 13 septembre 2023 au 26 juin 2024	. Du 23 octobre au 3 novembre 2023, . Du 19 février au 1 <sup>er</sup> mars 2024, . Du 15 avril au 26 avril 2024.	. Du 8 au 26 juillet 2024, . Du 19 au 30 août 2024.
<b>Formules ALSH</b>	. Matin + repas, . Journée complète, . Après-midi	Journée complète	
<b>Modalités d'inscriptions</b>	. Dossier administratif, . Réservation portail famille.		
<b>Le public</b>	De 3 à 11 ans, étant scolarisés.	De 3 à 11 ans (3 ans révolus et scolarisés)	
<b>Nuitées</b>	/	1 à 3 fois par séjour	

**Les mercredis et les vacances scolaires**, les enfants sont accueillis à l'école Paul BADOR dans le bâtiment A.

- Une pièce de stockage du matériel est mise à disposition des animateurs. Chaque jour, l'équipe d'animation installe deux salles au rez de chaussée pour l'accueil des enfants le matin, avec des « espaces » : lecture, jeux de construction, coloriages, jeux de société etc.
- Deux salles sont mises à disposition à l'étage, consacrées aux plus petits ( deux salles d'activités)

Les enfants peuvent circuler librement dans le bâtiment et ont accès aux cours extérieures : maternelles avec des structures adaptées, un bac à sable et des espaces verts ; primaires, bitumée plus propice aux jeux sportifs.

Les mercredis matin, les enfants peuvent avoir accès au dojo de la salle Jean Moulin afin qu'ils puissent faire des activités autour de l'expression corporelle et/ou sportive.

**Les vacances estivales**, les enfants sont accueillis dans la salle Jean-Moulin, avec accès au dojo, aux espaces extérieurs, aux locaux scolaires ainsi qu'aux cours de l'école. L'espace extérieur n'étant pas clos, une matérialisation des limites est mise en place et expliquée aux enfants.

Pendant cette période, la municipalité met à disposition deux barnums pour permettre d'organiser plus d'espaces, de laisser la possibilité aux groupes de s'isoler, et notamment de prendre les repas en extérieur ainsi que le restaurant scolaire.

**Le dossier administratif** permet de recenser tous les renseignements nécessaires à la constitution du dossier de l'enfant avant le premier accueil.

Pour que le dossier soit complet, des pièces justificatives sont demandées ainsi qu'une adhésion à l'association.

**Les tarifs** de l'alsh sont conventionnés par la Caisse d'Allocation Familiales du Puy-de-Dôme. Ils varient en fonction du quotient familial QF (fourni par la CAF ou la MSA). En cas d'absence de QF fourni par les organismes, un quotient sera calculé par nos soins à partir de la dernière feuille d'imposition selon les mêmes règles que la CAF.

Quotient familial		Tarif demi-journée*	Tarif demi-journée (avec repas)*	Tarif journée	Forfaits		Supplément (activité, stage, veillée, vacances actives...)	Dédution repas projet d'accueil individualisé (PAI)
					Hors vacances**	Vacances***		
Tranche 1	Inférieur à 501 €	2,04 €	3,98 €	4,69 €	4,59 €	5 x 4,59 € soit 22,95 €	+ 0,92 €	- 0,55 €
Tranche 2	501 € à 650 €	3,06 €	5,61 €	7,34 €	7,14 €	5 x 7,14 € soit 35,70 €	+ 1,43 €	- 0,86 €
Tranche 3	651 € à 800 €	4,08 €	7,14 €	9,49 €	9,18 €	5 x 9,18 € soit 45,90 €	+ 1,84 €	- 1,11 €
Tranche 4	801 € à 950 €	4,59 €	7,65 €	13,46 €	12,24 €	5 x 12,24 € soit 61,20 €	+ 2,69 €	- 1,57 €
Tranche 5	951 € à 1100 €	5,30 €	8,48 €	15,16 €	13,78 €	5 x 13,78 € soit 68,90 €	+ 3,03 €	- 1,70 €
Tranche 6	1101 € à 1250 €	5,83 €	9,01 €	16,32 €	14,84 €	5 x 14,84 € soit 74,20 €	+ 3,26 €	- 1,83 €
Tranche 7	1251 € à 1400 €	6,36 €	9,54 €	17,49 €	15,90 €	5 x 15,90 € soit 79,50 €	+ 3,50 €	- 1,96 €
Tranche 8	1401 € à 1550 €	6,89 €	10,07 €	18,66 €	16,96 €	5 x 16,96 € soit 84,80 €	+ 3,73€	- 2,09 €
Tranche 9	1551 € à 1800 €	7,42 €	10,60 €	19,82 €	18,02 €	5 x 18,02 € soit 90,10 €	+ 3,96 €	- 2,22 €
Tranche 10	1801 € à 2050 €	7,95 €	11,13 €	20,99 €	19,08 €	5 x 19,08 € soit 95,40 €	+ 4,20 €	- 2,35 €
Tranche 11	2051 € à 2300 €	8,48 €	11,66 €	22,15 €	20,14 €	5 x 20,14 € soit 100,70 €	+ 4,43 €	- 2,48 €
Tranche 12	2301 € à 2550 €	9,35 €	12,65 €	24,20 €	22 €	5 x 22 € soit 110 €	+ 4,84 €	- 2,62 €
Tranche 13	2551 € à 2800 €	9,90 €	13,20 €	25,41 €	23,10 €	5 x 23,10 € soit 115,50 €	+ 5,08 €	- 2,75 €
Tranche 14	2801 € à 3300 €	10,45 €	13,75 €	26,62 €	24,20 €	5 x 24,20 € soit 121 €	+ 5,32 €	- 2,88 €
Tranche 15	Sup. à 3300 €	11 €	14,30 €	27,83 €	25,30 €	5 x 25,30 € soit 126,50 €	+ 5,57 €	- 3,01 €

\* Prestations hors vacances

\*\* Fréquentation tous les mercredis pendant un cycle complet (entre deux périodes de vacances)

\*\*\* Fréquentation semaine complète (5 jours)

L'accueil de loisirs est régi par un **règlement intérieur**. Celui-ci est valable sur une année scolaire et est réévalué chaque année, entre le FJEP et Mond'Arverne communauté. Ce règlement permet de regrouper toutes les règles qui s'appliquent pour les familles afin de favoriser le bon déroulement de l'alsh.

L'inscription d'un enfant à l'accueil de loisirs implique la prise de connaissance et l'acceptation du présent intérieur par la famille ou le représentant légal de l'enfant. Chaque famille s'engage à respecter le présent règlement intérieur qui prend effet dès l'inscription de l'enfant.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Les encadrants :

**BIGOURIE Pauline** → Directrice de l'accueil de loisirs,

**COLLET Damien** → Directeur adjoint de l'accueil de loisirs,

**CAUX Marie Pierre** → Chargée des inscriptions et de la facturation.

### Le positionnement envers tous les acteurs :

- Sont garants du projet pédagogique, de son application et de son évaluation,
- Sont garants de l'application de la réglementation,
- Gèrent la formation des animateurs et le suivi des stagiaires,
- Entretiennent les relations avec les familles et les partenaires,
- Prennent part à l'animation et à la vie quotidienne de l'ALSH,
- Gèrent des ressources humaines pour l'ensemble de l'équipe (suivi des heures, construction planning etc.),
- Développent la communication et les partenariats,
- S'occupent de la gestion financière, matérielle et administrative.

- L'équipe d'animateurs :

L'équipe d'animation est différente entre le temps périscolaire et extrascolaire. En effet, durant le temps périscolaire, l'équipe est permanente et est composée d'animateurs (diplômées) permanents en cdi et en cdd. Aurélie, Maxime, Pauline, Evelyne et Emmanuelle sont les animateurs qui compose l'équipe permanente.

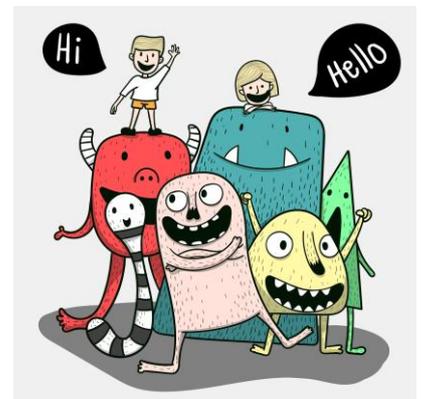
Sur l'extrascolaire, elle est constituée pour chaque période de vacances avec des animateurs vacataires.

L'esprit d'équipe est primordial entre tous.

Une communication fluide est indispensable pour un déroulement idéal et l'atteinte de nos objectifs.

L'équipe de direction prendra en charge le suivi des stagiaires et mettra tout en place pour qu'ils s'intègrent, se forment et progressent dans leur rôle d'animateur. Des outils d'évaluation seront mis en place tout au long de leur stage. **Toute l'équipe a un rôle d'accompagnant et de transmission de pratique envers les stagiaires et les personnes non diplômées. N'oublions pas notre mission de formateur.**

L'équipe est aussi composée de personnel technique permanent à l'accueil de loisirs. Ces personnes jouent aussi un rôle envers les enfants et font partie intégrale de l'équipe d'animation.



### Le positionnement auprès des enfants :

- Garantir la sécurité affective, morale et physique,
- Etre bienveillant et respecter les enfants en tant qu'individus,
- Savoir prendre position en expliquant ses décisions,
- Etre juste, impartial et équitable (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagées par le reste de l'équipe),
- Définir un cadre, des règles etc.,
- Savoir gérer ses animations entièrement (sensibiliser, préparer, mener et ranger),
- Savoir s'adapter à toute situation : météo, enfants, activités...
- Etre présent, disponible et à l'écoute des enfants sans être dans le jugement.



### **1. Initier les enfants aux sports collectifs, aux jeux d'opposition et favoriser leur motricité**

Amener les enfants à découvrir de nouveaux sports à travers la thématique des Jeux Olympiques,

Favoriser l'esprit d'équipe et la persévérance.

### **2. Sensibiliser les enfants aux projets culturels de leur territoire.**

Permettre aux enfants de découvrir et de s'impliquer dans des projets culturels locaux,

Susciter la curiosité des enfants.

### **3. Favoriser l'autonomie et la citoyenneté des enfants dans la vie quotidienne**

Responsabiliser les enfants sur leur journée,

Favoriser le faire et le laisser faire,

Favoriser l'entraide et la solidarité entre les enfants,

Sensibiliser les enfants aux notions de développement durable.



<u>Horaires</u>	<u>Déroulement</u>		
	<b>Mercredis</b>	<b>Petites vacances</b>	<b>Vacances estivales</b>
7h30 – 9h	<u>Accueil à l'école Paul BADOR</u>		<u>Accueil à la salle Jean Moulins</u>
	<p>L'équipe pédagogique attache une importance à l'accueil des familles. Ce temps permet à l'équipe de savoir dans quelles conditions est l'enfant avant de commencer sa journée.</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>Vigilance sur les retards – modalités détaillées dans le règlement intérieur.</b> </div> </div>		
9h – 9h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b><u>Temps de rangement</u></b> du temps d'accueil,</li> <li>. <b><u>Temps de cohésion</u></b> par groupe à travers des « quoi de neuf ? », « comment allez-vous ? »</li> <li>. <b><u>Temps d'aide</u></b> sur la mise en place des tables pour le repas.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b><u>Temps de rangement</u></b> du temps d'accueil,</li> <li>. <b><u>Temps de cohésion</u></b> entre tous les groupes pour faire les danses de l'été.</li> <li>. <b><u>Temps d'aide</u></b> sur la mise en place des tables pour le repas.</li> </ul>
	<p>Ces temps permettent de rendre les enfants acteurs de leurs journées et apprennent aux enfants à prendre soin du matériel qui est le leur. Les temps de cohésion développent le lien entre tous (enfants et adultes) sur des moments conviviaux et joyeux afin de donner le ton de la journée.</p>		

9h30 – 11h30	<p><b><u>Temps forts d'animation</u></b></p> <p>Les animateurs proposent des temps forts (activités manuelles, sportives, d'expression ...) adaptés aux tranches d'âges, aux capacités et aux envies des enfants. Ils accompagnent les enfants tout au long de l'activité afin de les aider lorsqu'ils se trouvent en difficulté ou bien les aident à devenir plus autonomes. Les enfants sont libres de faire l'activité, de ne rien faire ou bien de proposer d'autres activités et de les mener. A la fin, les enfants participent au nettoyage du matériel et de la salle ainsi qu'au rangement.</p>	
11h30 -13h	<p><b><u>Repas</u></b></p> <p>Les enfants prennent leur repas dans le restaurant scolaire. Les repas sont livrés en liaison froide par l'ESAT de Ceyran. Les enfants mangent en deux services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les groupes des moins 6 ans arrivent à partir de 11h30,</li> <li>- les groupes de plus de 6 ans arrivent à partir de 12h.</li> </ul> <p>Le décalage des services permet de répondre aux besoins des enfants notamment pour les plus petits, qui ont un moment de calme.</p> <p>Durant ce temps, les animateurs veilleront à ce que chaque enfant goûte à tout (en sollicitant - sans forcer) et mange à sa faim. Ils veilleront à développer leur autonomie et à connaître leurs besoins (est ce que j'en veux plus ? est-ce que je vais tout manger ? est-ce que je me gave ? etc.)</p> <p>Le repas est un moment convivial où les enfants pourront s'asseoir par affinité. Ils veilleront à respecter les règles mises en place en amont et seront sensibilisés aux notions de gaspillage alimentaire. A la fin, les chefs de table seront responsables du rangement de leur table ainsi que du nettoyage.</p>	
13h – 13h45	<p><b><u>Temps calmes</u></b></p> <p>Ce moment est essentiel au rythme des enfants. Ce temps est mené par les animateurs en fonction des tranches d'âges et des besoins des enfants. Les enfants peuvent participer à des jeux calmes menés, écouter de la musique, une histoire etc.</p>	
13h30 – 14h	<p><b><u>Départ &amp; accueil de l'après-midi à l'école Paul BADOR</u></b></p> <p>L'équipe pédagogique sera là pour accueillir les enfants qui viendront l'après-midi et ceux qui partiront. Pour les départs, l'équipe fera un point avec les familles sur les activités</p>	<p><b>AUCUN DEPART OU ARRIVEE EN DEMI-JOURNEE</b></p>

	que les enfants ont fait, s'il y a eu quoi que ce soit (en négatif et positif !)	
	 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>Vigilance sur les retards - modalités détaillées dans le règlement</b> </div>	
14h - 14h30	<p>. <b><u>Temps de rangement</u></b> du temps calme,</p> <p>. <b><u>Temps de cohésion</u></b> par groupe pour expliquer le programme de l'après-midi.</p>	
14h30 - 16h	<b><u>Temps forts d'animation</u></b>	
	<b><u>Goûter</u></b>	
16h - 17h	<p>La liste du goûter est préparée à l'avance par l'équipe pédagogique et achetée en amont aussi. Le goûter est préparé en respectant les besoins en apports nutritionnels et au niveau des quantités.</p> <p>Ce moment est comme le repas, un moment convivial où les enfants peuvent se mettre par affinité et où ils sont acteurs dans le rangement et le nettoyage.</p>	
	<b><u>Accueil du soir à l'école Paul BADOR</u></b>	<b><u>Accueil du soir à la salle Jean Moulins</u></b>
17h - 18h30	<p>L'équipe pédagogique sera là pour accueillir les familles et leur faire un débriefing de la journée.</p> <p style="text-align: center;"><b>AUCUN DEPART ANTICIPE (SAUF RDV MEDICAL AVEC JUSTIFICATIF) NE SERA AUTORISE</b></p>  <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>Vigilance sur les retards - modalités détaillées dans le règlement intérieur.</b> </div>	

\* Tout départ dans la journée, pour raison médicale avec justificatif, sera DEFINITIF

\*\* Pour toutes absences/retards - merci de prévenir la direction au 07.87.62.37.39

## Les activités



Avant chaque période (cycle ou vacances), l'équipe pédagogique se réunit afin de travailler sur le programme d'animation. Les animateurs choisissent les différentes thématiques, activités et les sorties, en fonction des envies des enfants et des objectifs pédagogiques.

L'équipe propose plusieurs activités afin que les enfants puissent se répartir en ateliers selon leurs envies et peuvent changer s'ils ont fini.

Les temps d'activités sont définis mais les horaires et les programmes ne sont pas figés. Ainsi, si les enfants veulent changer une activité ou bien s'ils ont déjà commencé un jeu qui leur tient à cœur, les animateurs s'adapteront à leurs envies et demandes. Suivant les attentes de l'enfant, l'animateur laisse jouer, donne à jouer, joue avec ou fait jouer l'enfant. Les enfants sont à l'accueil de loisirs pour s'amuser et nous nous adaptons à leur rythme. Des temps libres sont aussi mis en place.

L'équipe prépare son espace et son matériel pour l'activité en avance. Les activités ont un but éducatif et pédagogique et ont été testés au préalable.

La régularité des enfants et la fidélité de l'équipe permet une bonne connaissance des familles. Toutes leurs idées, remarques, suggestions et envies sont susceptibles d'être retenues pour faire évoluer l'accueil de loisirs.

---

## La communication

La communication est un élément primordial au fonctionnement de l'accueil de loisirs, avec tous les acteurs : prestataires, familles, animateurs et enfants.

- Les animateurs avec les enfants :

Les animateurs ont un rôle de référent et d'exemple. L'équipe a une conduite cohérente avec la vie en collectivité et avec les exigences du travail (comportement, attitude, langage, tenue vestimentaire). Ils ont un rôle éducatif envers les enfants. Certains sujets peuvent être abordés en fonction des événements du quotidien ou des questionnements des enfants (religion, politique, sexualité...). Les animateurs abordent n'importe quel sujet

de manière neutre et sans jugement. De plus, ils respecteront les valeurs de chaque enfant (pas de propagande ou d'insultes).

Des « quoi de neuf ? » sont instaurés les matins et durant la journée, afin que les enfants puissent s'exprimer sur les différents moments de leur vie, leurs émotions etc.

Les enfants sont acteurs de leur séjour : leurs paroles et envies sont pris en compte tout au long de l'année, afin de l'ajuster au mieux le programme d'activité.

- Les animateurs avec les animateurs/agents techniques :

Le personnel de l'alsh forme tous ensemble une équipe. Il est important que chacun puisse trouver sa place en communiquant au maximum afin d'éviter les « non-dits » et les quiproquos.

Tout au long de la journée, l'équipe se croise et peut échanger sur l'organisation des salles, du matériel etc. Un groupe de communication est créé avant chaque début de séjour afin de pouvoir échanger sur les besoins en amont et durant l'alsh.

Les réunions de préparation et de bilan permettent aux animateurs d'échanger sur leur compétence spécifique et de partager des savoirs (savoirs, savoir être, savoir-faire). Ces moments sont des temps de paroles libre important où chacun peut trouver sa place et s'exprimer, sans jugement, sur son ressenti, ses inquiétudes et doutes.

L'équipe est aussi acteur du fonctionnement de l'accueil de loisirs. Leurs retours sont pris en compte par les membres de la direction afin d'améliorer leurs conditions de travail, qui auront un impact sur les enfants.

- Les animateurs avec la direction :

Les membres de la direction font partie intégrante de l'équipe. Ceux-ci donnent le cadre de travail et les directives à suivre pour faire fonctionner l'accueil de loisirs. Le groupe de communication permet à la direction de transmettre des informations importantes pour le déroulement des jours d'ouvertures.

La direction étant présente sur le terrain, les animateurs peuvent librement la solliciter pour répondre à leurs interrogations ou difficultés.

La communication entre tous doit être claire et précise afin que la direction puisse communiquer avec les parents concernant les enfants (changement de tenue, comportement inadapté ou pour les valoriser).

- Les animateurs avec les familles :

Les animateurs peuvent être présent sur le temps d'accueil et communiquer directement avec les familles. Ils doivent avoir une conduite cohérente (langage, attitude...). Les familles ont besoin de savoir comment s'est passé la journée des enfants, leurs comportements, ou même de donner des informations. Les animateurs doivent être à l'écoute, savoir les rassurer et répondre à leurs interrogations.

A la fin de journée, les animateurs débrieferont de la journée aux familles et transmettront les informations pour les jours à venir (événements, sorties, thématiques...).



Le projet pédagogique est un document qui retranscrit les intentions éducatives de l'équipe pédagogique ainsi que leurs objectifs.

Il est donc indispensable d'en faire une évaluation.

L'évaluation ne se fait pas seulement en fin d'année mais tout au long et avec les différents acteurs.

- **Les réunions d'équipe**

Une réunion d'équipe est organisée afin d'évaluer les objectifs. Chacun fera un retour sur le déroulement des activités et sur les éventuelles problématiques qu'ils ont pu rencontrer avec les enfants, prestataires etc. Ces réunions servent également à organiser les futurs projets et cycles.

- **Les bilans d'enfants**

Chaque jour, les animateurs prendront en compte les envies, idées et problèmes des enfants lors d'échanges. Les enfants pourront exprimer librement ce qu'ils ont apprécié et ce qu'ils modifieraient.

- **Bilan du projet pédagogique**

Un bilan sera effectué avec les animateurs à la fin de l'année scolaire et de l'été afin de constater et d'améliorer les points qui posent problèmes.

L'équipe pédagogique reprendra les objectifs et évaluera de manière orale et écrite l'atteinte de ceux-ci.